

Procès-verbal de Classement Performanciel P/MC
selon e-Cahier CSTB n°3562

Procès-verbal n°12-26037595/1 du 17 septembre 2012

valable jusqu'au 30 juin 2017, sauf annulation ou modification
annule et remplace le PV n°12-26037595/1 du 27/06/2012

REVETEMENT DE SOL A USAGE INDUSTRIEL

Système HIMFLOOR ML3000
épaisseur nominale 3 mm

SYSTEME PRESENTE PAR : HIM France
rue Groupe MANIUKIAN - Batiment C – ZAC Clé Saint-Pierre
78996 ELANCOURT CEDEX

FORMULATEUR CONCEPTEUR : HIM

DESCRIPTION DU SYSTEME :

Système de revêtement de sol comprenant :

- la couche masse constituée du mélange de résine époxydique « HIM Primer 36 » et de silice calibrée de granulométrie 0,1-2,5 mm, en rapport 16,5/25, appliquée à raison de 3,4 kg/m², et saupoudrée à refus de silice de granulométrie 0,7-1,3 mm,
- la couche de regarnissage constituée du mélange de résine époxydique « Himfloor FC450 N », appliquée à raison de 800 g/m².

CARACTERISTIQUES OBTENUES (Dossiers CSTB n°12-26037595) ; Cf. récapitulatif joint en annexe :

Caractéristiques d'identification :

Épaisseur totale moyenne : 3,06 mm
Masse surfacique totale moyenne : 6 430 g/m²
Rapport Masse (kg/m²) / Épaisseur (mm) : 2,10

Classement performanciel du système décrit, dans les conditions normales de température et d'entretien :

P/M

i	p	r	u
3	3	3	4

P/C

a1	a2	b1	b2	s1	s2	s3	s4	s5
3	3	3	3	3	3	3	3	3

" i " pour choc (impact) ; " p " pour poinçonnement ; " r " pour ripage ; " u " pour usure par roulage).
a1 = acide acétique à 10%, a2 = acide sulfurique à 20%, b1 = soude caustique à 20%, b2 = amines et leurs sels
s1 = méthanol, s2 = trichloréthylène, s3 = essences, s4 = huile de moteur, s5 = liquide de frein.

ou, de façon simplifiée :

P / M 3.3.3.4 - **P / C** 3.3.3.3.3.3.3.3.3

Le classement a été obtenu sur support béton tel que prescrit par la norme NF P 11-213-1- DTU 13.3-1, « Dallages à usage industriel ou assimilés », dosé à 350 kg/cm² de ciment courant CPJ CEM II A 32,5, de résistance en compression supérieure à 25 MPa.

Adhérence sur béton humide selon le Guide Technique Sols à usage industriel n°3577_V3 : satisfaisant

Le Technicien responsable des essais

L'Ingénieur responsable de secteur

Christophe MICHEL

Gilbert FAU

Le présent procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques des maquettes soumises aux essais, préparées et réalisées avec les composants décrits et dans les conditions précisées en annexe mais ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994. Il comporte 1 page et 1 annexe (2 pages).

La liste des procès-verbaux en cours de validité est tenue à jour par le CSTB et disponible sur le site www.cstb.fr.